

PARMI NOS MEMBRES

Simplets mots d'actualité

MONSIEUR l'abbé Ivanhoe Caron, sous-directeur du Bureau des Archives, qui assistait, l'automne dernier, au Congrès Eucharistique de Sydney, Nouvelle-Zélande, a parcouru, après ces fêtes religieuses, les Indes, l'Indo-Chine et la Chine. Ses fortes études historiques et son esprit d'observation lui ont permis d'emmagasiner, au cours de ses pérégrinations en Orient, foule de faits et d'impressions. A son retour au pays, il a été appelé à faire connaître ses souvenirs de voyage sur les contrées visitées. De bonne grâce, il s'est rendu aux sollicitations faites et il a prononcé, au cours de l'hiver dernier, maintes causeries à ce sujet. La Société des Arts, Sciences et Lettres a été l'une des premières à bénéficier de cette aubaine. Nos lecteurs auront bientôt l'occasion de prendre connaissance de l'intéressante conférence qui fut donnée alors par M. l'abbé Ivahoe Caron, docteur en Droit Canon, docteur en Philosophie, lauréat du concours littéraire David et, de plus, membre de la Société Royale du Canada.

* * * *

Notre excellent ami, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, est aussi un grand voyageur et, de plus, un causeur disert et fort goûté. Ses pérégrinations en Europe et tout particulièrement en Tcheko-Slovaquie lui ont fourni l'occasion d'augmenter ses nombreuses connaissances en art domestique. Il a fait part de ses impressions non seulement à des auditoires québécois, mais aussi ontariens, et c'est avec chaleur qu'il prêche le retour aux petites industries domestiques et qu'il fait voir tous les avantages qui peuvent en découler pour nos familles de paysans, de même que pour le pays tout entier. Depuis les "Premières Semaines", premier-né littéraire de M. Georges Bouchard d'autres volumes sont sortis de sa plume féconde, mais toujours la même note y domine: l'attachement aux traditions, aux coutumes et aux métiers de jadis. M. Bouchard fait une oeuvre patriotique et nous sommes heureux de l'en féliciter et de lui souhaiter pour l'avenir d'autres succès littéraires et d'autres ascensions dans la vie publique.

* * * *

La Société des Arts, Sciences et Lettres a des membres dans toutes les sphères sociales, financières, industrielles, commerciales et économiques. Elle est heureuse de signaler l'ascension constante, dans le monde des affaires, des courtiers en obligation tels que Bray, Caron Ltée. Un nouvel honneur vient d'échoir au président de cette compagnie, M. Henri Bray, qui a été nommé membre associé de la maison Bruneau & Rainville, dont le bureau est installé dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, à la Basse-Ville. Nous sommes heureux de constater que, de plus en plus, nos compatriotes se versent dans la finance, et nous espérons qu'avec leur concours, car il faut aussi tenir compte des producteurs, nous ar-

riverons, avant longtemps, à une émancipation économique particulièrement désirée et désirable.

* * * *

M. J.-E. Chapleau, l'un des avocats de la cité de Québec, vient d'être décoré du Saint-Siège, qui l'a fait Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. M. Chapleau fait aussi partie de la Commission Scolaire catholique de Québec. Mais c'est à titre de paroissien de Limoilou et pour le zèle et la générosité dont il a fait preuve envers les oeuvres paroissiales que son mérite a été reconnu par les autorités religieuses, et c'est pourquoi il est aujourd'hui le récipiendaire d'une des plus hautes décorations accordées par le Souverain de la Cité Vaticane. Nous prions M. J.-E. Chapleau de bien vouloir accepter nos vives félicitations et croire que tous les membres de notre Société se réjouissent grandement de l'honneur qui lui échoit.

* * * *

L'année dernière, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique établissait un nouvel ordre de récompenses pour les fonctionnaires de l'enseignement primaire. Cet ordre est connu sous le nom de Mérite scolaire. Le Gouvernement a été heureux de fournir les fonds nécessaires à l'établissement de cet ordre, attendu que des médailles et des diplômes vont être bientôt décernés à ceux et à celles, c'est-à-dire instituteurs et institutrices, laïques ou religieux, dont la persévérance dans l'enseignement et le mérite auront été reconnus par un comité nommé à cette fin. L'honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique et le comité dont il fait partie ont élaboré des règlements à ce sujet, et bientôt le département de l'Instruction publique fera la distribution de décorations à ceux qui en auront été jugés dignes. Nous sommes heureux d'offrir à l'honorable M. C.-F. Delâge nos sincères félicitations pour l'initiative qu'il a prise dans ce mouvement, initiative qui lui assurera la reconnaissance du personnel enseignant, dont la tâche bien qu'ingrate n'en est pas moins méritoire. Une des caractéristiques du surintendant de l'Instruction publique est d'écouter avec bienveillance toutes les requêtes et les prières qui lui sont adressées et de ne rester insensible devant aucune des suppliques que lui adresse la classe enseignante. C'est sa bienveillance, sa générosité et son urbanité qui le font tout spécialement apprécier des éducateurs de la Province, à tous les degrés de l'échelle. Le Mérite scolaire aura pour effet d'encourager instituteurs et institutrices laïques à persévérer dans l'enseignement et, de plus, à les relever dans l'estime du public et dans leur propre estime même. Il accomplira, vis-à-vis la classe enseignante, ce que le Mérite agricole a produit au sein de la classe paysanne.

* * * *

L'un des premiers membres de la Société des Arts, Scien-